

Publié le 05/06/2009 04:38 | LaDepeche.fr

La Cité de l'espace récompense l'innovation

Concours. La 2e édition du prix Galaxie du club d'entreprises.

ZOOM



Les heureux lauréats du prix Galaxie. Photo DR

critères : l'innovation, l'utilité sociale, économique et écologique, la viabilité du projet et l'équipe qui l'entoure. Cette année le premier prix Galaxie a été remporté par la société Antabio, représentée par Marc Lemonnier. Leur projet précise la découverte et le développement des antibactériens. 10 000 € leur seront versés pour le développement de ce projet. Le second prix, appelé le prix étoile, a été remporté par la société Mero'concept et son cofondateur, Thierry Perrocheau. Suite à une mission en Afrique au sein d'une ONG de renommée internationale, avec un ami architecte, ils ont eu l'idée de créer un nouveau mode de construction écologique. Son concept : utiliser de la terre, de l'eau et un peu de la chaux. On compresse la matière pour former une brique thermique et à moindre coût. Le podium se complète avec l'entreprise Dendris et l'un des fondateurs, Richard Fabre. Son projet est basé sur le diagnostic bactériologique de 3e génération. François Beglin avoue que le jury a eu du mal départager les 3 finalistes. *E. G.*

La seconde édition du prix Galaxie, organisé par la Cité de l'espace, vient de se terminer. Ce concours permet aux jeunes entreprises de faire connaître leur projet et de leur mettre à disposition le réseau de professionnel du club Galaxie. Bien qu'axés sur les technologies spatiales, cette année, le thème principal du concours a été « Transport, Environnement, Énergie et Santé ». « Nous avons reçu une vingtaine de dossiers mais seulement six d'entre eux ont été sélectionnés pour la présentation devant jury. Les derniers prétendants ont, ensuite, passé un oral où ils ont en du défendre leur projet » explique François Beglin, membre du jury 2 009.

L'évaluation des projets a été faite selon 4 critères : l'innovation, l'utilité sociale, économique et écologique, la viabilité du projet et l'équipe qui l'entoure. Cette année le premier prix Galaxie a été remporté par la société Antabio, représentée par Marc Lemonnier. Leur projet précise la découverte et le développement des antibactériens. 10 000 € leur seront versés pour le développement de ce projet. Le second prix, appelé le prix étoile, a été remporté par la société Mero'concept et son cofondateur, Thierry Perrocheau. Suite à une mission en Afrique au sein d'une ONG de renommée internationale, avec un ami architecte, ils ont eu l'idée de créer un nouveau mode de construction écologique. Son concept : utiliser de la terre, de l'eau et un peu de la chaux. On compresse la matière pour former une brique thermique et à moindre coût. Le podium se complète avec l'entreprise Dendris et l'un des fondateurs, Richard Fabre. Son projet est basé sur le diagnostic bactériologique de 3e génération. François Beglin avoue que le jury a eu du mal départager les 3 finalistes. *E. G.*